



20, 21 & 22 JANVIER 2024 – MARTIGUES
HALLE DE MARTIGUES – SORTIE MARTIGUES FERRIERES

ENTRÉE GRATUITE

35^e GRAND PRIX D'HIVER AU JEU PROVENÇAL

CAPITALE DE LA BOULE D'HIVER

ORGANISE PAR LA BOULE BLEUE DE ST JULIEN LES MARTIGUES AVEC LE SOUTIEN DE LA VILLE DE MARTIGUES

SAMEDI 20 JANVIER

**35^{ème} GRAND PRIX D'HIVER
AU JEU PROVENÇAL 3X3**
souvenir Christian SERVES

**6000€ D'INDEMNITES
+ FDP 36€/ EQUIPE**
(30€ + 6 € de frais annexes)
Limité à 512 équipes

INSCRIPTIONS par courrier à la Halle de Martigues – quartier Hôtel de Ville- BP 60101 -13692 MARTIGUES CEDEX dès la mise en circulation des bulletins d'inscription courant décembre ou sur place à partir du mardi 3 janvier et jusqu'au 16 janvier 2024 de 9h à 12h et de 14h à 17h (sauf le week-end) - espèces possible uniquement sur place (bulletins d'inscription disponibles dans tous les clubs du 13 et sur 13petanque.fr) – POUR VALIDER L'INSCRIPTION indiquer noms et prénoms, N° de licence et le comité et club d'appartenance de chaque joueur, au moins 2 n° de téléphone de 2 joueurs, pas de X sur le bulletin d'inscription.

LES BULLETINS D'INSCRIPTION QUI NE REMPLIRONT PAS CES CONDITIONS NE SERONT PAS PRIS EN COMPTE
(chèques à l'ordre de LA BOULE BLEUE) Retrait des cartons : à partir de 8h00 – Début des parties : 9h00 Reprise 14H jusqu'au 64^{ème} de finale

DIMANCHE 21 JANVIER

**8H00 : Continuation du 35^e grand prix d'Hiver au
Jeu Provençal**

Reprise des jeux à 13h30 en non-stop jusqu'au 8^{ème} de finale.

8H30 : CONCOURS OMS 3X3 (Partie en 11 points)

700€ d'indemnités + FDP 12€ / Equipe

Inscriptions jusqu'au samedi 20 janvier 20h00 sur place

Retrait des cartons : 7h30 Début des parties 8h30

LUNDI 22 JANVIER

Continuation du 35^e grand prix d'Hiver au Jeu Provençal

09H00 : quart de finale

13h00 : demi-finale

16h00 : Finale

NOTA : présentation de la licence 2024 obligatoire (avec certificat médical) - contrôle sur place

Renseignements, informations et liste des inscrits consultables quotidiennement sur le site www.martiguesbouge.fr ou sur le site de la halle www.lahalledemartigues.fr, les listes d'inscriptions publiées sur le site www.martiguesbouge.fr et sur le site de la halle de Martigues www.lahalledemartigues.fr le jeudi précédent la compétition à 17h00 sera définitive.

**Tenues du haut identiques obligatoires à partir des 1^{ères} parties.
Vêtements troués, délavés, cloutés, bariolés INTERDITS**

La direction de ce concours se réserve le droit de modifier le déroulement du concours en cas d'intempéries ou d'événements exceptionnels. Le remboursement ne pourra être envisagé qu'en cas d'annulation avant le début des parties.

En cas d'accident, les organisateurs déclinent toute responsabilité.

Pour assurer la bonne marche des compétitions, de nouvelles directives ont été données aux arbitres pour faire appliquer strictement le règlement (le cercle, la donnée, la durée, attitude correcte etc...). Tous manquements ou infractions seront sanctionnés, garantissant ainsi le respect des règlements et le respect des adversaires en présence. La Fédération Française, la Ligue PACA comptent sur votre esprit sportif et votre compréhension.

Renseignements au 04.42.44.34.43

Délégué F.F.P.J.P : à désigner

Arbitre officiel : à désigner



LaProvence.